



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL**

### **MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Membres présents : AUJARD Michel, BLAUD Didier, CHARENTON Dominique, DECHAINED Catherine, MORISSEAU Aurélie, GERON Sébastien, PIQUEREAU Francis,

Absents excusés : Mrs JORIGNE Sébastien, GUILLET Patrick et RIVET Damien



#### **Application ACTES – Modification de la convention initiale**

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la convention initiale afin de pouvoir transmettre les actes relatifs au budget, à la commande publique et à l'urbanisme en plus des actes règlementaires soumis au contrôle de légalité. Cette application permet la transmission dématérialisée vers la Préfecture.

#### **14 juillet**

Si la situation sanitaire le permet toujours à cette date, à partir de 12h15, apéritif offert par la commune suivi d'un pique-nique apporté par les participants. Dans l'après-midi, organisation de jeux divers.

#### **Salle « La Bécotine »**

- Modification : location journalière de 8h à 8h le jour suivant. En week-end, du samedi 8h au lundi 9h.
- Ouverture de la location aux entreprises pour des réunions, séminaires, formation, ...  
Le conseil municipal valide la tarification pour ce type de réservation soit 150 € la journée de 8h à 8h et 50 € par jour en plus si utilisation de la cuisine.
- Demande de mise à disposition de la salle pour l'Association « Bien Jouez » : l'association souhaite utiliser la salle 1 fois par mois avec une préférence le vendredi soir pour des activités jeux. Le conseil valide cette demande pour la période de septembre à décembre 2021 avec une condition que la salle ne soit pas louée ; La priorité étant donnée à la location payante. Une convention de mise à disposition et d'utilisation sera signée entre la mairie et l'association.

#### **Dispositif argent de poche**

Le conseil municipal valide la mise en place de ce dispositif pendant les vacances scolaires. Il est destiné aux jeunes de la commune ayant fêté leur 16<sup>ème</sup> anniversaire et n'ayant pas encore 18 ans au moment de la mission. Un appel à candidature va être effectué.

#### **Questions diverses**

- ☞ **Tour des Deux-Sèvres** : passe à Juscorps le 13 juillet
- ☞ **Ecole** : suite au sondage, maintien des APS l'année prochaine aux mêmes horaires moyennant une participation de 3€/élève/mois.
- ☞ **Prochain conseil** : le 1 septembre 2021